

Zeitschrift: Arbido-R : Revue
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band: 7 (1992)
Heft: 1

Artikel: La construction d'un langage documentaire pluridisciplinaire : les choix terminologiques
Autor: Walther, Joëlle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-771783>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La construction d'un langage documentaire pluridisciplinaire

Les choix terminologiques

Joëlle Walther

La terminologie d'un langage d'indexation alphabétique vise à établir le contact entre les langages des documents indexés et ceux employés par leurs lecteurs-utilisateurs. Un langage d'indexation pluridisciplinaire tend à décrire la «vision du monde» contenue dans l'ensemble des documents indexés et commune à la majorité des utilisateurs. Une large collaboration entre indexeurs dans la construction d'un tel langage permet seule de prendre en compte les différentes sensibilités des nombreuses disciplines de la connaissance humaine, qui se reflètent dans les particularités terminologiques de leurs langages respectifs.

Die Terminologie einer alphabetischen Indexsprache hat zum Ziel, den Kontakt zwischen den indexierten Dokumentsprachen und den von den Benutzern verwendeten Sprachen herzustellen. Eine interdisziplinäre Indexsprache versucht, die in der Gesamtheit der indexierten Dokumente enthaltene und den meisten Benutzern geläufige «Weltanschauung» zu beschreiben. Eine breite Zusammenarbeit zwischen den Indexeuren bei der Erstellung dieser Sprachen erlaubt es, den verschiedenen Bedürfnissen der zahlreichen Disziplinen des menschlichen Wissens Rechnung zu tragen, die sich in den terminologischen Besonderheiten der jeweiligen Sprachen widerspiegeln.

La terminologia di un linguaggio di indicizzazione alfabetica mira a stabilire il contatto tra i linguaggi dei documenti indicizzati e quelli usati dai loro lettori-utilizzatori. Un linguaggio d'indicizzazione pluridisciplinare cerca di descrivere la «visione del mondo» contenuta nell'insieme dei documenti indicizzati e comune alla maggioranza degli utilizzatori. Una vasta collaborazione tra indicizzatori nella costruzione di un simile linguaggio, permette da sola di tener conto della differente sensibilità delle numerose discipline della conoscenza umana che si riflettono nelle particolarità terminologiche dei loro rispettivi linguaggi.

Introduction

Pour rechercher des documents sur un sujet précis dans les fonds de bibliothèques, l'accès par matières est un passage obligé. Le contenu des documents peut être décrit de plusieurs façons, mais nous parlerons d'un seul type de langage documentaire: celui qui

utilise des mots de la langue courante comme codes du contenu des documents. Nous exposerons la problématique du choix de termes appelés à devenir des descripteurs et à constituer ainsi la terminologie d'un langage d'indexation alphabétique pluridisciplinaire. L'illustration de notre propos est tirée de l'expérience acquise dans l'élaboration du langage d'indexation utilisé dans le Réseau des bibliothèques romandes et tessinoises (RERO). Ce langage se sert du vocabulaire de la langue française pour décrire le contenu des documents de nombreuses bibliothèques possédant des fonds hétérogènes quant aux disciplines de la connaissance humaine sur lesquelles elles travaillent. Les bibliothèques de RERO emploient le même langage d'indexation matières alphabétique qu'elles développent peu à peu en collaboration. Les termes proposés par les indexeurs au fil des besoins d'indexation sont revus par des groupes d'indexeurs constitués en fonction des disciplines. Ces propositions sont finalement acceptées comme descripteurs par une Commission matières qui regroupe des représentants de toutes les disciplines contenues dans le fichier commun.

Les choix terminologiques

«Aucun mot (dans le sens métaphorique où j'utilise ce terme) ne se limite au sens que le dictionnaire étymologique veut bien lui accorder. Chaque parole renferme en elle la personne qui la prononce, la situation dans laquelle elle est prononcée et la raison qui veut qu'on la prononce.»

V. Havel, Quelques mots sur la parole

On peut élargir la constatation de Havel et affirmer que les langages peuvent être très différents selon le contexte culturel, social, professionnel ou scientifique dans lequel ils sont employés et selon les besoins pour lesquels ils sont apparus. Chaque discipline de la connaissance humaine, chaque groupe ou milieu, chaque génération possède un stock de mots, locutions et façons de dire qui lui est propre.

Se servir de mots et locutions de la langue courante pour fabriquer des descripteurs qui ne peuvent avoir qu'un seul sens et qui doivent décrire un concept unique, tel est l'enjeu des choix terminologiques nécessaires à la construction d'un langage documentaire pluridisciplinaire. Cette entreprise signifie soit différencier artificiellement plusieurs sens d'un mot, soit confondre plusieurs mots en un seul concept pour n'en retenir qu'un.

L'obtention d'un consensus sur un seul sens documentaire des mots choisis en commun comme descripteurs est un défi permanent. La réussite dépend de l'effort que chacun accepte de faire tant pour écouter

et prendre en considération le point de vue de l'autre que pour résister dans la globalité du langage sa propre façon plus ou moins sectorielle de s'exprimer. C'est grâce à la collaboration de tous qu'il est possible de répondre à l'obligation de prendre en compte les différentes sensibilités des nombreuses disciplines de la connaissance humaine.

Les quelques exemples qui suivent illustrent certaines divergences de langages discutées au sein de l'équipe des indexeurs RERO.

Lorsqu'un indexeur travaillant en chimie propose «*tantale*» comme nouveau descripteur, il est essentiel que le descripteur validé soit transformé en «*tantale (élément chimique)*» afin que «*Tantale (personnage mythologique)*» ait aussi droit à l'existence. Ainsi, chacun décrit un seul des sens différents de «*tantale*». En sciences économiques, si on parle de gestion d'entreprise, doit-on limiter ce terme, comme certains le souhaitent, au domaine privé, ou peut-on également l'appliquer aux administrations publiques? Il faut répondre à cette question préalable afin de savoir si on va créer deux descripteurs pour ce qu'on considère comme deux concepts, ou alors se rallier à un seul sens employé dans tous les domaines de la réalité, privés et publics. Les tenants des deux options ont dû se mettre d'accord sur l'adoption d'un seul descripteur.

Les indexeurs de droit avaient demandé que les descripteurs «*inceste*», «*homosexualité*», «*attentat à la pudeur*», «*obscénité*», «*pédophilie*», «*prostitution*» et «*viol*» soient en relation associative avec «*infraction contre les mœurs*». Du point de vue juridique suisse, cette demande est cohérente, mais d'un point de vue artistique, elle est irrecevable pour «*homosexualité*» et «*prostitution*» puisque ces deux thèmes sont récurrents en littérature et pas du tout considérés comme illégaux dans ce contexte. De même, la polygamie n'est pas assimilable à une infraction contre la famille dans une étude sociologique des pays musulmans. Mettre en relation «*infraction contre les mœurs*» avec les deux premiers descripteurs seulement lorsque ceux-ci sont employés en indexation de droit pénal et procéder de même avec «*infraction contre la famille*» et «*polygamie*» a permis de satisfaire tous les points de vue.

Les sciences de la vie voient naître fréquemment de nouvelles disciplines désignées par des termes composés, voire surcomposés. Où s'arrêter dans l'accumulation de préfixes dans une seule dénomination? Le principe de suivre autant que possible le langage utilisé par le plus grand nombre oblige-t-il à accepter ces néologismes au risque de voir «*paléozoomorphologie*» et «*paléomorphozoologie*» exister pour décrire le même domaine? Il a été jugé plus raisonnable d'utiliser plusieurs descripteurs, à l'exemple de «*paléozoologie*» + «*morphologie*» dans ce cas précis, qui restent plus simples à retrouver pour la majorité des utilisateurs.

Que signifie «*américain*» dans le langage courant? Un géographe vous répondra qu'il s'agit de l'adjectif continental, alors que beaucoup d'utilisateurs peuvent le comprendre comme «*des Etats-Unis*». Quand on utilise «*peinture américaine*» dans un langage documentaire, il est important de savoir si la peinture guatémaltèque y est inclue. Pour créer des descripteurs univoques, il a fallu les fabriquer sur le modèle de «*peinture américaine (Etats-Unis)*» en précisant le sens de locutions apparemment anodines.

Le langage évolue, les mots changent et il n'est pas possible de se servir d'anciens mots pour parler de nouveaux concepts. Mais devrait-on garder l'ancienne façon de dire pour décrire l'ancien concept? Par la discussion, l'échange des points de vue respectifs, des décisions peuvent être prises: «*philosophie pratique*» signifiait au 19ème siècle «*philosophie morale*». De nos jours, «*philosophie pratique*» est employé par certains auteurs dans le sens de «*morale*» au quotidien. Une relation entre ces deux descripteurs est donc indispensable et «*philosophie pratique*» dans son acception du 19ème siècle a été maintenu.

Les choix sont parfois plus évidents: plus personne ne parle de la «*philosophie de la nature*» pour décrire le domaine cher à Darwin. Nous employons des mots de notre époque pour décrire notre monde et le langage documentaire alphabétique se doit de procéder de même pour être compris. Cependant, il faut être conscient que changer d'appellation est également un choix culturel, qui considère comme évident qu'on décrive d'autres temps et d'autres mœurs avec nos mots actuels et nos concepts occidentaux. On ne peut l'éviter puisque nous travaillons pour des utilisateurs de notre époque et de notre civilisation.

Remplacer le descripteur «*Haute-Volta*» par «*Burkina Faso*», suivant en cela une décision gouvernementale officielle de l'Etat concerné, s'est imposé de soi. Mais pour décrire le monde actuel en mouvement, l'affaire devient autrement plus compliquée. Pensez aux changements de noms géographiques et aux modifications de frontières qui surviennent à l'Est.

Comment appeler la nouvelle Allemagne unifiée? Il y a le point de vue historique qui maintiendrait «*Allemagne fédérale*» pour l'Etat qui a existé de 1949 à 1990 et le point de vue juridique qui soutient que les lois fédérales s'appliquent à l'Allemagne unifiée, «*Allemagne fédérale*» devrait être supprimé au profit de «*Allemagne*». Le débat soulève quelques passions.

Dépassionner le débat

Tout langage reflète une organisation du monde, conceptualisés par le système de pensée propre à la civilisation et au milieu dans lesquels il est né. Une liste de descripteurs, comme un langage naturel, est une vision du monde influencée par la culture dans laquelle

nous vivons, car il est primordial que cette vision du monde soit commune à une majorité d'utilisateurs. L'écart entre le spontané et le fabriqué constraint chacun à modifier sa façon naturelle de s'exprimer et sa compréhension instinctive du langage, dans le but de créer un outil de documentation. Il peut déranger notre sensibilité personnelle, si on perd de vue le but poursuivi.

Mais, la construction d'un langage documentaire doit être perçue comme une création artificielle: même s'il emploie des mots de la langue naturelle, commune à tous, et utilisée dans toutes les circonstances de la vie, le langage d'indexation est avant tout un des moyens de stocker, identifier et retrouver l'information.

Ainsi il devient plus aisément d'écouter d'autres points de vue, de défendre le sien, et d'aboutir à un consensus sur les termes retenus comme descripteurs d'un langage d'indexation alphabétique pluridisciplinaire.

Adresse de l'auteur:

Joëlle Walther
Réseau des bibliothèques romandes et tessinoises
CP 461
1000 Lausanne 17



Bibliographie vaudoise. – Lausanne : Ed. 24 Heures, 1987. – (Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud ; t. 12)

Bibliographie neuchâteloise. – Hauterive : G. Attinger, 1990

Bibliographie fribourgeoise 1986–1987. – Fribourg : Ed. universitaires, 1990

Bibliographie genevoise 1989. – Genève : Société d'histoire et d'archéologie, 1991

Bibliographie sélective d'histoire valaisanne juillet 1989–juillet 1990. In : Annales valaisannes : Bulletin annuel de la Société d'histoire du Valais romand, 1990

Depuis plus d'une décennie, le Réseau Romand (RERO) constitue le catalogue collectif des bibliothèques de recherche en Suisse romande qui l'alimentent régulièrement grâce à une politique de catalogage partagé. Plus récemment, l'évolution de RERO tend à en faire une base de données commune, sorte de réservoir bibliographique qui facilite et induit désormais la production de bibliographies documentaires permettant de compléter l'appareil bibliographique présent à l'échelon fédéral.

Ainsi, la bibliographe nationale courante Das Schweizer Buch = Le Livre suisse = Il Libro svizzero est préparée depuis 1900 par la Bibliothèque nationale de Berne et publiée sur la base d'une convention de type dépôt légal (depuis 1915, modifiée 1961) et selon un recensement documentaire (édition du pays + monographies concernant le pays + œuvres d'auteurs nationaux publiés à l'étranger). Cependant, quatre cantons francophones ont choisi de publier de leur côté des bibliographies documentaires.

Il s'agit de bibliographies courantes ou rétrospectives, sélectives ou exhaustives dans leur principe, de couverture encyclopédique mais concernant uniquement une région (ou plus proprement dans le cadre suisse, un canton). Cette échelle relativement réduite les rend particulièrement significatives. Comme pour une bibliographie nationale, le recensement de ces bibliographies «régionales» doit reposer sur une collection «régionale» conservée dans un établissement documentaire (comme c'est le cas par exemple d'un des plus célèbres fonds régional français, les «Alsatica» de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg).

Une bibliographie régionale documentaire ne s'inscrit pas dans le cadre du contrôle bibliographique universel, mais elle participe en général de la recherche universitaire ou de l'érudition des sociétés savantes (les lacunes dans certains domaines, révélées par le recensement, étant alors autant de pistes possibles pour de nouvelles recherches). Il est par contre plus original de vouloir satisfaire également l'intérêt du grand public. C'est néanmoins cette double voie que veulent visiblement suivre les bibliographies régionales de Suisse romande pour satisfaire tous leurs publics potentiels.

Quatre bibliographies récentes s'inscrivent ainsi dans une «volonté remarquable d'exploitation documentaire informatisée pour une mise en valeur du patrimoine culturel et scientifique des cantons romands».

Le canton de Vaud a inauguré en 1987 cette série de bibliographies avec le premier produit, sous forme imprimée, de la mise en